
METTET

Opération de Développement Rural

Compte-rendu de la séance d'Information et de Consultation de Devant-les-Bois Salle Saint-Ghislain Le 13 mai 2025

Présents : 14 personnes dont 3 élus et 2 agents FRW

- **Citoyens :**
 - Collard Laurence
 - Jacqmain Rudy
 - Valenne Alain
 - Recloux Karinne
 - Bernard Fred
 - Gillain Cindy
 - Dubucq Yorik
 - Vassart Manu
- **Élus :**
 - Léglise Françoise, Échevine en charge du PCDR
 - Jacqmain Adrien, conseiller communal
 - Kaisin Christian, conseiller communal
- **Pour la Commune de Mettet :**
 - Virginie Delsaut, agent-relais communal du PCDR
- **Pour l'organisme d'accompagnement, la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) :**
 - Amandine SENTE, Agent de Développement
 - Matteo PILATI, Agent de Développement

Principaux acronymes :

AD	Agent de Développement
CLDR	Commission Locale de Développement Rural
DD	Développement Durable
FRW	Fondation Rurale de Wallonie
GT	Groupe de Travail

IC	Information et Consultation
ODR	Opération de Développement Rural
PCDR	Programme Communal de Développement Rural

Mot d'introduction de Mme l'Echevine

La séance débute par un mot de bienvenue de Mme Léglise, échevine en charge du PCDR. Elle remercie les citoyens s'étant déplacés pour cette réunion, étant donné qu'une opération de développement rural ne peut être menée sans participation citoyenne. Elle les remercie également de leur présence qui laisse à penser qu'ils sont attachés à leur village et à son développement.

Elle présente les Agents de Développement de la FRW qui accompagnent la Commune de Mettet, Amandine Sente et Matteo Pilati, ainsi que Virginie Delsaut, agent communal en charge du PCDR.

Partie « Information »

Mme Sente débute la première partie de la présentation. Cette partie est consacrée à l'apport d'informations relatives à l'ODR avec, entre autres, ses différentes étapes et ses intervenants.

Les points abordés sont, dans l'ordre :

- l'organisme d'accompagnement de l'ODR, la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) : organisation, structure,... ;
- l'ODR et ses caractéristiques principales ;
- la diversité des thèmes et des projets ;
- les étapes déjà franchies du processus ;
- le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) et ses 6 parties ;
- le processus participatif ;
- les raisons de se lancer dans une ODR ;
- les partenaires impliqués ;
- les informations relatives à la première ODR menée par la Commune de Mettet ;

A l'issue de cette présentation, une question a été formulée :

- Une citoyenne se questionne sur la durée de réalisation des projets. Les projets « briques » subsidiés en DR prennent un certain temps car la procédure d'octroi des subsides est longue et la procédure des marchés publics également. La durée va dépendre fortement du type de projet. Tout gros projet prend du temps pour une Commune, indépendamment de la source de financement. La Commune peut mener de front plusieurs projets, en alternant des gros projets et des plus petits.

Partie « Consultation »

Après cette partie de l'exposé traitant de nombreuses informations, Mr Pilati propose aux citoyens présents de passer au partage de leurs sentiments quant à la vie à Devant-les-Bois et dans l'entité de Mettet, ainsi que l'évolution souhaitée de celle-ci.

Après avoir établi quelques règles de courtoisie et de politesse pour que les échanges se déroulent dans un climat serein, les habitants sont interrogés dans un premier temps sur **leurs visions de la vie communale**. Ils doivent partager les mots qui leur viennent à l'esprit lorsqu'on évoque le terme « vie communale ».

Les réponses des participants (simultanément notées et projetées) sont les suivantes :

- Ensemble
- Festif
- Convivialité
- Ruralité
- Respect
- Partage
- Bien-être

Ensuite, il est proposé à la population de se prononcer par rapport à **la vie à Devant-les-Bois et dans l'entité de Mettet aujourd'hui**. Pour lancer la réflexion, Mr Pilati pose les questions suivantes : quels sont les points positifs et négatifs de la vie à Mettet ? Quels en sont les avantages et inconvénients ? Quelle fierté en retirez-vous ?

Les réactions des habitants sont alors listées dans un tableau à deux colonnes (points positifs et points négatifs). Voici le résultat de cette partie de la consultation :

Points positifs	Points négatifs
• Cadre de vie (Devant-Les-Bois) • Calme • Activités associatives • Nature et environnement • École • Présence de commerces de proximité dans le village • Village agréable (= vacances) • Salle du village • Forêt magnifique • Présence de gîtes dans le village (participants à la vie associative et positif pour les commerces locaux) • Caserne des pompiers (sécurisant) • Disponibilité de nombreux locaux pour le sport et activités, et dans beaucoup de villages • Folklore local (marches, Grand feu, etc.)	• Mobilité : manque de transports en commun • Camion : trafic dans la Commune (centre de Mettet) • Sécurité routière des modes doux (trottoirs, vitesse excessive) • Insécurité du carrefour Pontaury-Devant-Les-Bois • Nuisances sonores du circuit de Mettet • Entretien du Patrimoine (Eglises, chapelles, etc.) • Entretien de l'école communale (bâtiments-module) et crainte pour l'avenir (dégradation) • Entretien des voiries • Pas d'accès entretenus pour aller dans la forêt

Points positifs	Points négatifs
	• Manque d'aménagement de la Place et d'entretien (réverbères ? → Fils électriques apparents) • Ancienne scierie à Ermeton-s-Biert (chancre) • Non accès à la plaine de jeux de l'école • Impact de l'urbanisation sur les paysages (appartements, nouvelles constructions) + risque inondation • Etat des ruisseaux (pollution due au manque de STEP)

Durant cette phase de consultation, plusieurs points ont été discutés :

- Concernant la plaine de jeux de l'école, il est précisé que la Commune avait permis l'accès aux différentes plaines de jeux de l'entité dans les cours de récréation des écoles mais qu'elle a dû revoir sa copie car des dégradations et soucis de vandalisme avait été régulièrement constatés.
- La Commune précise qu'un budget a été prévu pour des travaux de rénovation de l'Eglise de Devant-les-Bois (vitreaux, etc.).
- Concernant les projets d'urbanisation et la création de lotissements, la Commune précise qu'elle est actuellement en train de travailler à la création d'un nouveau Schéma de Développement Communal (SDC) posant les futures règles de l'aménagement du territoire. Ce schéma devra suivre les balises du nouveau Schéma de Développement du Territoire (SDT) de la Région Wallonne, tout en précisant certains aspects pour qu'il colle mieux aux caractéristiques du territoire. Ce Schéma répond, notamment, à la directive « STOP béton » de la Région, qui prévoit la fin de l'artificialisation des sols, et donc des nouvelles constructions, en 2050. Le SDT ne prévoit qu'une seule centralité : Mettet-centre, en sachant que la densification des constructions devra se réaliser principalement dans les centralités. La Commune aimerait en ajouter une ou deux, et axer son schéma sur le recensement des zones peu propices à l'urbanisation en vue de prévenir les risques de crues et d'inondations. Le cahier des charges, pour désigner l'auteur de projet, est passé au dernier Conseil communal.

Le constat relatif à la vie actuelle posé, il est alors proposé aux citoyens de se pencher sur la vie à Devant-les-Bois et dans l'entité de Mettet demain. Mr Pilati demande quelle(s) est(sont) l'(les) évolution(s) souhaitée(s) pour le village et la commune ? Et le futur à éviter à tout prix ?

Les craintes et souhaits alors émis par les villageois sont repris dans le tableau ci-dessous :

Souhaits	Craintes
• Construction d'un rond-point au carrefour Pontaury-Devant-les-Bois • Plaine de jeux et bancs dans le village, sécurisée et accessible à tous • Rénovation et embellissement de la Place de Devant-les-Bois • L'entretien et accessibilité au Bois (partie communale) • Rénovation des trottoirs • Rénovation du clocher de l'Eglise (Devant-les-Bois) (très mauvais état) et plus largement de l'ensemble du bâtiment • Egouttage : manque de STEP → en prévoir	• Perte de la ruralité (constructions) • Dégradation du patrimoine de la Commune et des infrastructures communales (par manque d'entretien) • Dégradation des routes • Augmentation du trafic des camions • Implantation de poulaillers industriels • Augmentation du nombre d'habitations → développement de l'urbanisme au détriment du cadre de vie

Lors de cette phase de la consultation, il a été précisé que les travaux pour des nouvelles stations d'épuration sont programmés mais que cela prend du temps.

La consultation se poursuit alors par un « **travail personnel** ». Un document papier permettant une expression écrite (parfois plus aisée pour certains) est proposé aux participants. 8 d'entre eux remplissent ce document comprenant deux sections.

La première leur propose de lister les cing thèmes qui leur semblent les plus importants de la vie communale. Ci-après sont listés ces thèmes en supprimant les doublons ; le côté quantitatif/récurrance des thèmes sera considéré lors des réflexions menant à la définition des thèmes des GT.

Les thèmes repris par les citoyens sont :

- Bien-être
- Convivialité
- Jeunesse
- Rencontre
- Respect
- Ruralité
- Patrimoine
- Environnement
- Propreté
- Sécurité
- Folklore
- Calme
- Vivre-ensemble
- Caractère rural
- Vie associative
- Transports en commun
- Mobilité
- Vie associative
- Commerces locaux
- Espace vert
- Cadre de vie
- Commerces
- Entretien
- Communication
- Social

Une seconde partie du document est consacrée à la vision du village idéal pour les habitants de Devant-les-Bois. Il est proposé aux participants de s'exprimer en complétant la phrase suivante : « Dans mon village idéal, ... ».

Voici les différentes façons de terminer cette phrase pour les participants :

- Contournement des axes de circulation principaux et centre des villages à vitesse réduite, mobilité douce : RAVeL, pistes cyclables.
- Il y a une jolie plaine de jeux sécurisée avec un banc, des trottoirs corrects pour se déplacer en toute sécurité avec une poussette (ou un vélo).
- Les gens se déplacent en sécurité, se connaissent et vivent ensemble.
- Garder le village dans son état.
- Préserver le dynamisme du village, activités diversifiées et nombreuses.
- De belles entrées de village, une place de village embellie, un patrimoine rénové et entretenu, des commerces de proximité, un folklore vivant et valorisé.
- Chacun vit en sécurité en prenant soin des autres, surtout en portant attention aux personnes en difficultés et aux personnes âgées.

Sur ce même document, il était également proposé de faire part de sa priorité pour son village idéal. Voici les 5 priorités formulées :

- *Pas d'activités industrielles à proximité des habitations : pas de poulailler industriel.*
- *Une plaine de jeux.*

- *Le respect entre citoyens.*
- *La quiétude.*
- *Des lieux récréatifs (plaine de jeux, etc.).*

Cette dernière mise à contribution des participants clôture la partie « Consultation » de la soirée.

Clôture de la séance

Après cette dernière possibilité d'expression, les Agents de Développement présentent les suites de l'ODR.

Un document d'évaluation de la réunion est distribué aux participants pour qu'ils puissent donner leurs avis sur cette dernière. 9 formulaires ont été remplis et remis aux AD (voir annexe).

Mme Léglise conclut la réunion en remerciant les participants et elle invite l'assemblée à partager le verre de l'amitié.

Pour le Bureau Régional ESEM
de la Fondation Rurale de Wallonie

Amandine SENTE – Matteo PILATI
Agents de Développement

Fondation Rurale de Wallonie Equipe Entre-Sambre-et-Meuse Amandine SENTE – Matteo PILATI Rue de France, 66 - 5600 Philippeville Tél 071 66 01 90 A.sente@frw.be ou m.pilati@frw.be
--

Annexe : Evaluation de la séance par les citoyens

Ci-dessous, les résultats de l'évaluation réalisée par 9 participants à la séance d'IC de Devant-les-Bois.

A la question 1 'Avez-vous le sentiment que vous avez pu exprimer vos idées et qu'elles ont été écoutées ?' :

Tous les participants répondent par l'affirmative (« absolument ») sauf un citoyen qui répond « Oui, mais pas suffisamment ».

A la question 2 'Que pensez-vous de la répartition entre le temps consacré à l'Information et le temps consacré à la Consultation ?' :

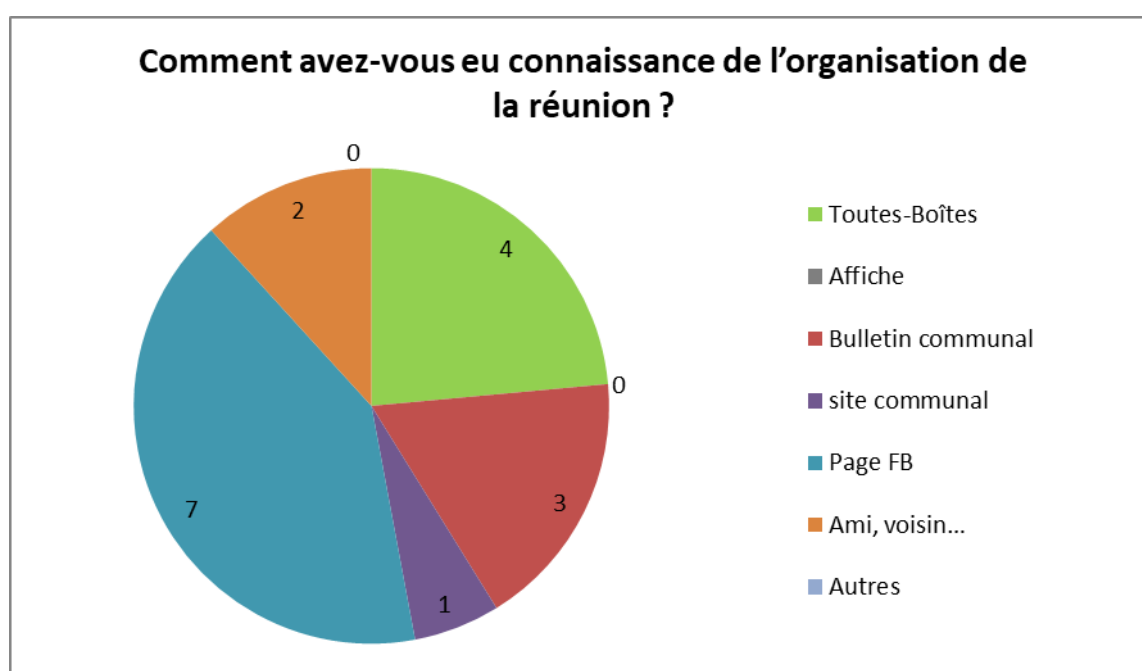
Tous les participants répondent par l'affirmative (« bonne répartition »).

A la question 3 'Avez-vous trouvé intéressant d'écouter les avis des autres participants à la réunion ?' :

La totalité des participants répondent par l'affirmative, et un citoyen précise qu'il est déçu du nombre de participants.

Grâce à la question 4, on obtient des informations sur la façon dont les gens ont appris la tenue de la soirée :

On observe, grâce au graphique ci-joint, que c'est la page Facebook qui a été la plus « efficace » pour cette séance d'information et de consultation (7), suivi par le toutes-boîtes (4), le bulletin communal (3), le « bouche à oreille » (2) et le site communal (1).



L'appréciation générale peut être qualifiée de **positive** comme le montre ce dernier graphique, avec 5 appréciations très positives et 4 positives.

